

DÉPARTEMENT DE L'OISE
Arrondissement de Beauvais
CANTON DE BEAUVAIS-2

COMMUNE DE LA HOUSOYE



- Journal Municipal -
2023-3

www.facebook.com/Commune-de-La-Houssoye-989278964480251

www.la-houssoye.fr

93 rue de Jouy-Sous-Thelle, 60390 LA HOUSOYE

03 44 81 40 08

secretariat.mairie@la-houssoye.fr



Le Mot du Maire



Chers administrés,

Voici le dernier journal de l'année 2023, une année bien remplie !

Comme vous pourrez le remarquer dans ces quelques pages, de nombreux investissements ont été réalisés afin de nous permettre de conserver notre patrimoine et sécuriser les déplacements au sein de la commune. Des travaux de voirie ont été effectués au niveau du carrefour, que ce soit sur les trottoirs ou les passages piétons ainsi que rue de Porcheux où la chaussée était très dégradée. De même l'église étant restée sans entretien depuis un certain temps, dans la continuité de la rénovation intérieure l'année dernière, il convenait d'assurer la rénovation de ses murs extérieurs les plus dégradés ainsi que de sa porte. En plus de ces travaux, c'est un certain nombre d'achats de matériel qui nous a été contraint de réaliser cette année.

Si à cela nous ajoutons la volonté de la municipalité de limiter la hausse des impôts voulu par le gouvernement en rognant sur son taux de taxe foncière, limitant de facto les ressources communales, c'est avec sérieux et rigueur que le budget doit être tenu. Sans cela il serait impossible d'assurer les gros projets que nous nous apprêtons à lancer.

En effet, fin 2022 dans le dernier journal, nous vous annoncions qu'une étude allait être lancée pour la

sécurisation routière de la place des fêtes. Cela fait plus de 15 ans que j'entends parler du problème de circulation sur cette place, et après un an de travail, c'est avec plaisir que vous pourrez découvrir le projet dans ce journal dont la réalisation devrait démarrer au printemps 2024.

Celui-ci s'intègre dans un plan plus large et n'est que le commencement d'une plus grande réhabilitation de la zone et de nos bâtiments publics, notamment l'école qui est une de mes priorités !

Enfin, vous retrouverez en fin de journal une rétrospective des différents évènements qui ont eu lieu cette année. C'est avec joie que j'ai pu vous rencontrer autour de ces moments de convivialité et je remercie grandement le Comité des Fêtes de La Houssoye pour son investissement dans l'ensemble de ces activités ainsi que tous les participants qui se reconnaîtront très certainement !

Pour finir, je souhaiterais remercier nos agents et plus particulièrement Cédric Truffet, notre agent technique, qui intégrera dès le 1er janvier 2024 la mairie de Trie-Château. Merci pour le dévouement dont il a fait preuve au sein de notre collectivité, un agent apprécié de tous.

Il me reste à présent à vous souhaiter à toutes et à tous de merveilleuses fêtes de fin d'année, de profiter de vos proches et de chaque instant présent.

À bientôt... en 2024 !

Rappel horaires du secrétariat et permanence du Maire



LUNDI	9h00 à 12h30 – 14h00 à 17h00
MARDI	14h00 à 17h00
MERCREDI	Fermé
JEUDI	9h00 à 12h30
VENDREDI	16h00 à 18h00

Les permanences du Maire se font **sans rendez-vous tous les vendredis de 16h00 à 18h00** (hors vacances scolaires). Il est cependant possible de prendre rendez-vous auprès du secrétariat si ces horaires ne vous correspondent pas.

Cette année, votre mairie prendra ses vacances de Noël du 23 décembre 2023 au 02 janvier 2024 inclus.

Commémoration du 11 Novembre 1918

Cette année encore nous nous sommes réunis pour célébrer le 11 novembre 1918. Nous avons fièrement porté le Bleuet de France, cette fleur dont l'éclosion ramenait la vie sur la terre déchirée des champs de bataille, qui désormais honore les morts et soutient ceux qui restent.

Cette commémoration est dédiée à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération. Cette année 3 soldats sont tombés lors de manœuvres extérieures : le sergent-chef ATP Baptiste GAUCHOT le 18 août 2023 (27 ans), l'adjudant-chef Nicolas LATOURTE le 20 août 2023 (29 ans) et le sergent-chef Nicolas MAZIER le 29 août 2023 (32 ans).

Par l'intermédiaire de ce journal, je tiens à remercier l'ensemble des participants à cette commémoration et plus particulièrement les enfants qui nous ont aidé à déposer, en souvenir, la gerbe devant le Monument aux Morts.



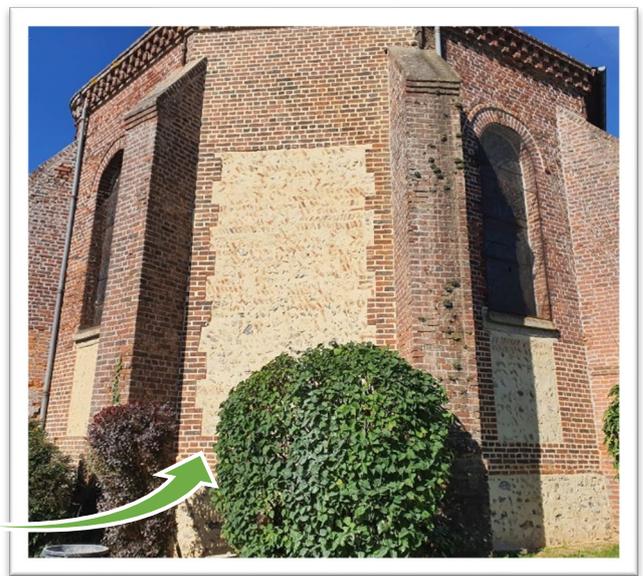
Les travaux terminés



RESTAURATION DE LA PORTE DE L'ÉGLISE : Des reprises de boiserie et un traitement en profondeur ont été effectués. Un travail réalisé par l'entreprise **L'ATELIER D'OLIVIER** pour un montant de **2 748 € HT**.



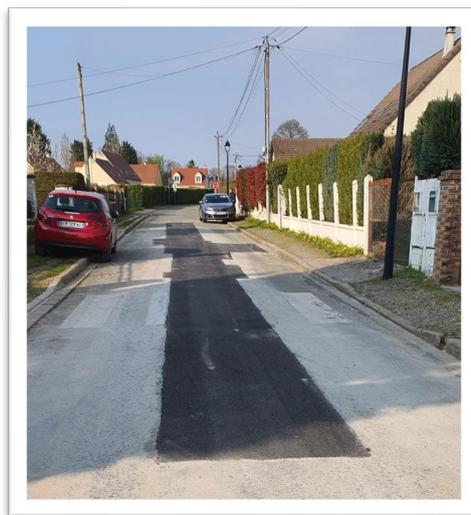
RÉPARATION DU MUR NORD DE L'ÉGLISE : Dans la continuité des réparations commencées l'année dernière et soucieux de préserver notre patrimoine nous avons entrepris de continuer la restauration du mur Nord de l'église afin d'éviter les infiltrations d'eau. La société **CSONT** est intervenue pour un montant de **7 690 € HT**.



MISE AUX NORMES PMR DES TROTTOIRS : Afin de faciliter l'accès de toutes les personnes à nos commerces locaux, il était devenu nécessaire de réaménager les trottoirs route de Gisors et route de Beauvais. Ces travaux permettaient leur mise aux normes PMR et par extension le réaménagement à neuf de la totalité du trottoir devant la Pizzeria du Bray. L'ensemble des travaux a été réalisé par la société **AXE TP** pour un montant de **41 420 € HT** subventionné à hauteur de **21 530 €** par le département de l'Oise.



RÉFECTION DE CHAUSSÉE « RUE DE PORCHEUX » : Les travaux de réfection de chaussée ayant pour but d'enlever les nids de poules et renforcer la couche d'assise ont été effectués en début d'année par la société **AXE TP** pour un montant de **8 426 € HT**.



Les acquisitions

Suite au vol commis en début d'année il a fallu racheter du matériel pour que l'agent technique puisse travailler et sécuriser l'ensemble de nos installations. Un surcoût imprévu de **8 500 € HT** !



Nous avons également acquis un tracteur avec un tondobroyeur pour l'aider dans son travail quotidien d'entretien des espaces verts et des chemins pour un montant de **30 300 € HT** subventionné à hauteur de **12 710 €** par le département de l'Oise et de **9 000 €** par l'État au titre de la DETR.

Pour finir, nous avons souhaité garder le secret jusqu'au bout, comme vous avez pu le remarquer nous avons acquis de nouvelles décorations de Noël pour embellir notre village en cette fin d'année. Une dépense à hauteur de **5 100 € HT**.



Cette année, c'est plus de **100 000 €** qui ont été dépensé en investissement ! Un effort conséquent pour une petite commune comme la nôtre !

Sécurité routière Place des fêtes – phase d'étude terminée

Lors du conseil municipal du 28 septembre 2023 et après de longs mois d'étude, il a été arrêté le projet d'aménagement permettant de renforcer la sécurité routière aux abords de l'école. Comme stipulé dans le journal 2022-3, il n'était plus possible de voir un bus scolaire faire demi-tour sur cette place, au risque de créer un accident entre les différents usagers de l'école, et plus particulièrement les enfants.

Cet aménagement comporte 3 parties : une concernant la place des fêtes, une concernant l'allée des tilleuls et une concernant la départementale D129.

En partenariat avec le bureau d'étude, les services de l'état et le département, l'ensemble de ce projet a vocation à s'insérer dans une démarche environnementale afin de compenser l'imperméabilisation que créera la voirie supplémentaire.

Il en résulte les choix présentés ci-contre.

La place des fêtes sera **désimpermabilisée** en créant des places drainantes afin de récupérer l'eau de pluie à la parcelle et une partie sera revégétalisée. Sur les 1700 m² de parking actuel, la moitié sera rendue à la nature tout en créant une **quarantaine de places** (dont une partie réservées **PMR** et aux **véhicules électriques** avec borne de recharge) au lieu des 25 places actuelles.

Une voie spécialisée et réservée **uniquement au bus scolaire** permettra aux enfants de prendre les transports de façon sécurisée sans manœuvre dangereuse.

Des **trottoirs** ainsi qu'un **arrêt de bus** seront aménagés.

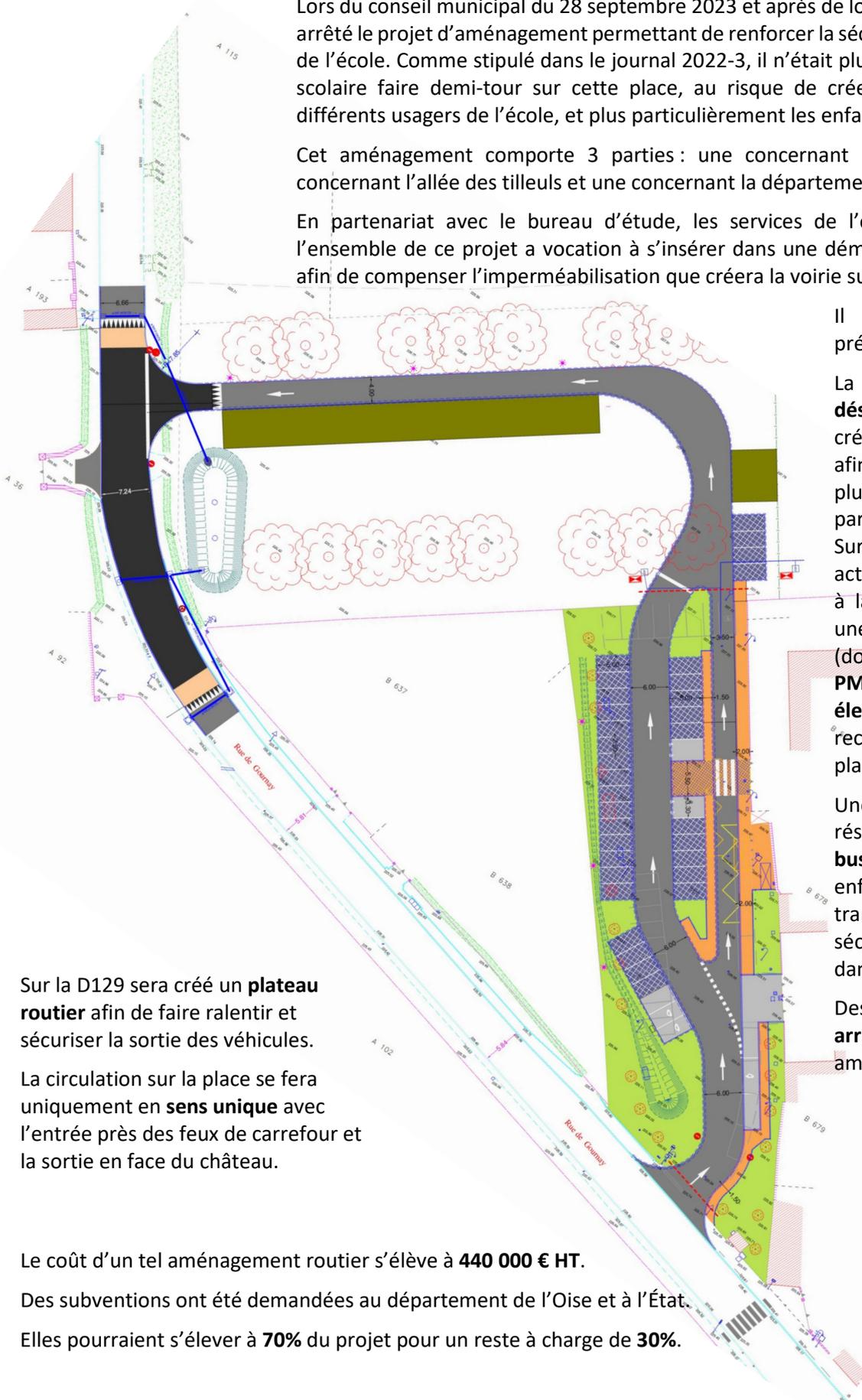
Sur la D129 sera créé un **plateau routier** afin de faire ralentir et sécuriser la sortie des véhicules.

La circulation sur la place se fera uniquement en **sens unique** avec l'entrée près des feux de carrefour et la sortie en face du château.

Le coût d'un tel aménagement routier s'élève à **440 000 € HT**.

Des subventions ont été demandées au département de l'Oise et à l'État.

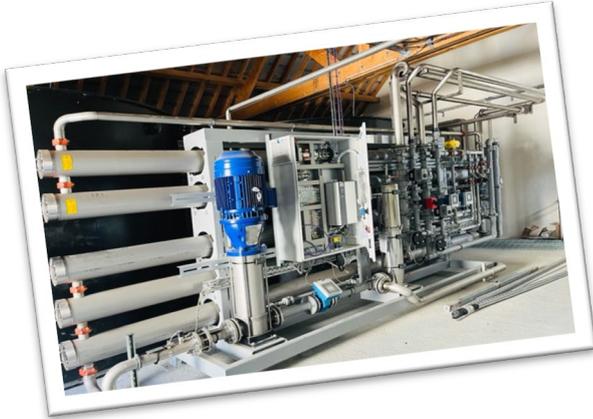
Elles pourraient s'élever à **70%** du projet pour un reste à charge de **30%**.



Cet aménagement n'est qu'une étape et s'insère dans un projet plus conséquent. Il n'est que le début d'une réflexion sur la **réhabilitation de notre école** et **l'accueil des enfants** dans notre village que nous commencerons fin 2024.

Les travaux de cet aménagement de sécurisation routière devraient se terminer **avant la rentrée scolaire 2024** si les délais sont tenus.

Traitement de l'eau - Unité de décarbonatation



Nous vous l'annonçons dans le précédent journal et ça y est ! La station de décarbonatation est enfin en service sur notre territoire ! En complément de ce journal vous trouverez le flyer de Véolia vous expliquant l'intérêt d'un tel traitement et son fonctionnement.



Il est temps maintenant, pour tout ceux qui possèdent une unité de traitement de l'eau domestique, de l'enlever !

Inscription liste électorale – Élections européennes 2024

L'année prochaine aura lieu les **élections européennes** qui se tiendront le dimanche 9 juin 2024. 81 députés européens seront élus en France en 2024, deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 membres, contre 705 actuellement. Ils seront élus au **suffrage universel direct à un tour**.

Pour pouvoir voter, vous devez obligatoirement être **inscrit sur les listes électorales**.

Toutes personne réunissant les conditions suivantes peut s'inscrire sur les listes électorales :

- Posséder la **nationalité française**.
- **Être majeur** (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour.
- Jouir de ses **droits civils et politiques**.

Pour les jeunes majeurs qui atteignent la majorité au plus tard la veille du second tour du scrutin, ils pourront voter à ce second tour uniquement.

Pour s'inscrire sur les listes électorales de sa commune, il suffit de se rendre sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ou de se rendre en mairie. Il faudra alors fournir un **justificatif d'identité**, un **justificatif de domicile** et un **formulaire de demande d'inscription Cerfa n°12669**.

Attention, pour les citoyens français qui atteignent la majorité et qui ont réalisé leur **recensement citoyen à partir de 16 ans**, l'inscription sur les listes électorales de la commune sera automatique et effective à compter du **lendemain du jour de leurs 18 ans**.

Pass-Permis



Cette année nous avons accueilli durant quelques semaines dans le cadre du dispositif Pass Permis Citoyen, mis en place par le département de l'Oise, en soutien à nos agents communaux dans leurs missions, mademoiselle **Camille LETHIAIS** et monsieur **Celvyn SCHMIT**.

Merci à eux pour leur dévouement civique.



Ramassage des sapins de Noël



Comme chaque année la commune vous propose un service de collecte en porte à porte de vos sapins de Noël. Merci de déposer devant chez vous vos sapins nus (sans boules, sans neige artificielle, ni pot, ni guirlande) le **lundi 8 janvier 2024 avant 9h00**.

Vœux du Maire 2024

En début d'année 2024 aura lieu la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à sa population. La date retenue est celle du **samedi 6 janvier 2024**.

Tous les habitants de la commune sont conviés à compter de **11h00** à la salle polyvalente. Un temps d'échange autour d'un petit cocktail sera organisé à l'issue de la cérémonie.



Festivités 2023 – Retour en images

Bien que les problèmes techniques et les éléments météorologiques n'étaient pas de notre côté, nous avons tout de même pu vous proposer cette année, en collaboration avec le comité des fêtes quelques événements festifs dont vous trouverez quelques images ci-dessous.



Camp militaire du 18 juin

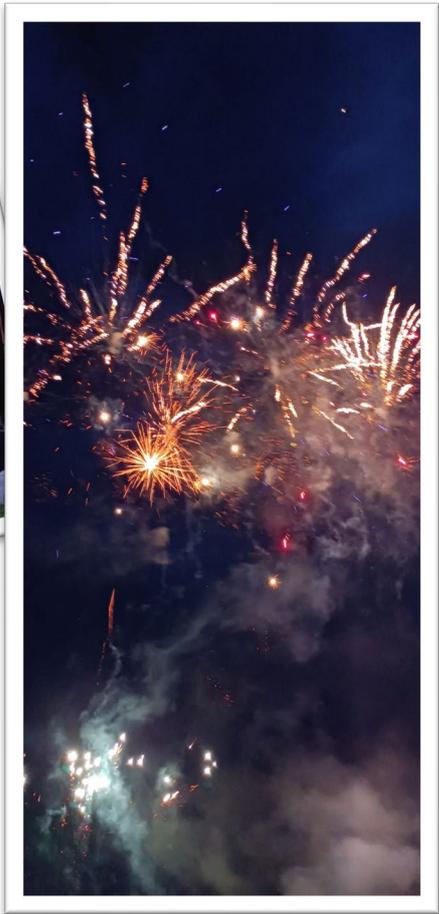


Expo sur le village pour les journées du patrimoine





Fête de la libération de La Houssoye le 28 août



Colis des aînés

Noël des enfants



Merci à tous les participants !